



## Communiqué de presse

Embargo: 27.11.2023, 8h30

### 20 Situation économique et sociale de la population

Enquête sur le budget des ménages: résultats 2021

## Avec 6706 francs par mois en moyenne, le revenu disponible en 2021 reste quasiment inchangé

**Les dépenses des ménages privés en Suisse ont peu évolué en 2021 par rapport à l'année précédente. Tout comme en 2020, la pandémie de COVID-19 a eu un impact sur les dépenses de consommation en 2021. Le revenu disponible moyen de 6706 francs par mois est comparable à celui des années précédentes. Ce sont là quelques résultats tirés de l'enquête sur le budget des ménages 2021 réalisée par l'Office fédéral de la statistique (OFS).**

Resté stable par rapport aux années précédentes, le revenu moyen disponible des ménages en Suisse s'est élevé à 6706 francs par mois en 2021. Le revenu disponible d'un ménage correspond à son revenu brut après déduction des dépenses obligatoires. Il est formé du revenu de chacun des membres du ménage, qui se compose en moyenne de 2,09 personnes. Le niveau du revenu est souvent plus bas dans les ménages formés d'une seule personne que dans ceux de plusieurs personnes, plusieurs membres étant à même de contribuer à la formation de ce revenu.

Outre les salaires et allocations versés mensuellement, le revenu du ménage est aussi formé des versements annuels tels que le 13<sup>e</sup> salaire. Sont également pris en considération les rentes, les prestations sociales, les transferts provenant d'autres ménages ainsi que les revenus de la fortune tels que les intérêts et les dividendes.

Tous les ménages ne disposent cependant pas de 6706 francs par mois: en 2021, env. 60% d'entre eux avaient un revenu inférieur à la moyenne suisse.

### Le revenu brut des ménages se compose pour trois quarts du revenu du travail

Le revenu du travail formait, en 2021 également, la composante principale du revenu brut du ménage, avec une part de 72,1%. Deuxième source de revenus, les rentes et les transferts sociaux représentaient en moyenne 21,5% du revenu brut.

Pour une grande partie des ménages, les revenus de la fortune n'ont joué en 2021 qu'un rôle secondaire (5,2% du revenu brut en moyenne). Ils n'ont représenté plus de 5,2% du revenu brut que pour un ménage sur sept.

Les transferts monétaires provenant d'autres ménages privés (comme les pensions alimentaires) ont contribué en moyenne pour 1,2% au revenu brut. Ces transferts s'observent surtout parmi les ménages de familles monoparentales.

## 31,5% du revenu brut pour les dépenses obligatoires

Les dépenses obligatoires se sont montées en 2021 à 3083 francs par mois, soit 31,5% du revenu brut. Les impôts représentaient le poste le plus important, avec 1203 francs par mois en moyenne, soit 12,3% du revenu brut.

Font également partie des dépenses obligatoires les cotisations aux assurances sociales (10,2% du revenu brut) telles que l'AVS et les cotisations à la caisse de pension, les primes de l'assurance-maladie obligatoire (7,0%) et les dépenses de transfert monétaires à d'autres ménages (2,0%).

## Que reste-t-il?

Les ménages ont consacré 4648 francs par mois ou 47,5% du revenu brut aux dépenses de consommation, soit sensiblement moins que les années précédant la pandémie de COVID-19. Au final, il restait en moyenne aux ménages privés en 2021 un montant de 1710 francs par mois à épargner, soit 17,5% du revenu brut.

Reste qu'en 2021 également, tous les ménages n'ont pas été en mesure de se constituer une épargne: les ménages des classes de revenus les plus basses (moins de 4674 francs de revenu brut) ne peuvent généralement rien mettre de côté. Ils dépensent souvent plus d'argent qu'ils n'en génèrent. Ce constat s'explique notamment par la part relativement importante de ménages de retraités (61%) dans cette catégorie de revenus, qui financent une partie de leurs dépenses en puisant dans leur fortune.

## Remarques sur la précision des estimations

Les estimateurs qui se basent sur des échantillons aléatoires sont soumis à une dispersion aléatoire. Cette dispersion peut être élevée s'il s'agit de dépenses ou de revenus sporadiques (comme l'achat d'un motorcycle) ou de montants très variables (comme les dépenses de santé). Elle se mesure à l'aide du coefficient de variation. Ce dernier est exprimé en pour-cent et est défini comme le rapport entre l'écart-type et la moyenne.

Les estimateurs ont été classés comme suit:

- a: très bon, coefficient de variation  $< 1\%$ ,
  - b: bon, coefficient de variation  $\geq 1\%$  et  $< 2\%$ ,
  - c: moyen, coefficient de variation  $\geq 2\%$  et  $< 5\%$ ,
  - d: suffisant, coefficient de variation  $\geq 5\%$  et  $< 10\%$ ,
  - e: mauvais, coefficient de variation  $\geq 10\%$ .
- 

## Taille de l'échantillon et exploitation par catégorie de ménages

La taille de l'échantillon annuel de l'EBM (3416 ménages en 2021) ne permet pas d'obtenir des résultats suffisamment précis pour les groupes de population les plus petits. Le concept de l'enquête permet cependant de cumuler plusieurs années consécutives afin d'augmenter la taille de l'échantillon et par conséquent la qualité des résultats. Les résultats d'échantillons cumulés sont publiés tous les trois ans. Une nouvelle série pluriannuelle reposant sur des regroupements révisés sera vraisemblablement publiée au premier semestre 2024. La série pluriannuelle disponible la plus récente reste donc celle basée sur les années 2015 à 2017.

---

## Révision des dépenses de santé

Dans le cadre de l'enquête sur le budget des ménages 2021, les dépenses de santé et les remboursements de celles-ci ont fait l'objet d'une révision complète. Les informations relatives au domaine de la santé dans les questionnaires sont désormais réunies dans un seul et même chapitre. En outre, toutes les dépenses de santé sur ordonnance et tous les remboursements sont désormais relevés sur une période de six mois (le mois de l'enquête ainsi que les cinq mois précédents), pour ensuite être mensualisés. Avant 2021, on relevait uniquement les dépenses du mois de l'enquête, à quoi s'ajoutaient les dépenses et les remboursements supérieurs à 300 francs sur six mois. Cette révision entraîne une augmentation du volume des dépenses de santé et des remboursements. Par conséquent, nous avons aussi revu le calcul des résultats afin de relever et de publier les dépenses nettes de santé de manière aussi précise que possible. Ce faisant, nous visons une meilleure comparabilité avec les résultats des années précédentes dès que ceux-ci auront été recalculés rétroactivement avec la même méthode.

---

---

## Renseignements

Fabia Ndiaye-Laini, OFS, section Revenus, consommation et conditions de vie, tél.: +41 58 463 64 21, e-mail: [fabia.ndiaye-laini@bfs.admin.ch](mailto:fabia.ndiaye-laini@bfs.admin.ch)

Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: [media@bfs.admin.ch](mailto:media@bfs.admin.ch)

## Offre en ligne

Autres informations et publications: [www.bfs.admin.ch/news/fr/2023-0499](http://www.bfs.admin.ch/news/fr/2023-0499)

La statistique compte pour vous: [www.la-statistique-compte.ch](http://www.la-statistique-compte.ch)

Abonnement aux NewsMails de l'OFS: [www.news-stat.admin.ch](http://www.news-stat.admin.ch)

Le site de l'OFS: [www.statistique.ch](http://www.statistique.ch)

## Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Aucun accès privilégié n'a été accordé pour ce communiqué.

## T1 Revenus et dépenses de l'ensemble des ménages, 2021

Nombre moyen de personnes par ménage: 2,09

Montant mensuel en francs par ménage (moyenne)  
et répartition en pour cent (100%: revenu brut) [1]

<b>Revenus du travail [2]</b>	<b>7 053</b>	<b>b</b>	<b>72,1%</b>
Revenus issus d'activités salariées .....	6 344	c	64,8%
Revenus issus d'activités indépendantes .....	709	d	7,2%
<b>Revenus de la fortune et de la location</b>	<b>510</b>	<b>d</b>	<b>5,2%</b>
<b>Revenu primaire [2]</b>	<b>7 562</b>	<b>b</b>	<b>77,3%</b>
<b>Rentes et transferts sociaux</b>	<b>2 104</b>	<b>c</b>	<b>21,5%</b>
Rentes AVS/AI (premier pilier) .....	926	c	9,5%
Rentes de caisses de pension (deuxième pilier) .....	743	c	7,6%
Prestations sociales et indemnités .....	434	d	4,4%
<b>Transferts monétaires reçus d'autres ménages</b>	<b>122</b>	<b>d</b>	<b>1,2%</b>
<b>Revenu brut</b>	<b>9 788</b>	<b>b</b>	<b>100,0%</b>
<b>Dépenses de transfert obligatoires</b>	<b>-2 887</b>	<b>b</b>	<b>-29,5%</b>
Assurances sociales: contributions .....	-1 000	c	-10,2%
Impôts .....	-1 203	c	-12,3%
Assurance-maladie de base: primes .....	-684	b	-7,0%
<b>Transferts monétaires versés à d'autres ménages</b>	<b>-196</b>	<b>e</b>	<b>-2,0%</b>
<b>Revenu disponible [3]</b>	<b>6 706</b>	<b>b</b>	<b>68,5%</b>
<b>Autres assurances, taxes et transferts</b>	<b>-510</b>	<b>b</b>	<b>-5,2%</b>
Assurances-maladie complémentaires: primes .....	-163	c	-1,7%
Autres assurances: primes .....	-157	b	-1,6%
Taxes .....	-52	c	-0,5%
Dons, cadeaux offerts et invitations .....	-138	c	-1,4%
<b>Dépenses de consommation</b>	<b>-4 648</b>	<b>b</b>	<b>-47,5%</b>
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées .....	-664	b	-6,8%
Boissons alcoolisées et tabacs .....	-112	c	-1,1%
Restauration et services d'hébergement .....	-390	c	-4,0%
Vêtements et chaussures .....	-152	c	-1,5%
Logement et énergie .....	-1 364	b	-13,9%
Ameublement, équipement et entretien du ménage .....	-222	c	-2,3%
Dépenses de santé .....	-225	c	-2,3%
Transports .....	-668	c	-6,8%
Communications .....	-170	b	-1,7%
Loisirs et culture .....	-397	c	-4,1%
Autres biens et services .....	-284	c	-2,9%
<b>Revenus sporadiques [4]</b>	<b>162</b>	<b>d</b>	<b>1,7%</b>
<b>Épargne</b>	<b>1 710</b>	<b>c</b>	<b>17,5%</b>

### Qualité des estimateurs:

- a Très bon: coefficient de variation < 1% .
- b Bon: coefficient de variation de  $\geq 1\%$  à < 2% .
- c Moyen: coefficient de variation de  $\geq 2\%$  à < 5% .
- d Suffisant: coefficient de variation de  $\geq 5\%$  à < 10% .
- e Mauvais: coefficient de variation de  $\geq 10\%$  .

[1] Les chiffres étant arrondis, il se peut que les montants inscrits s'écartent légèrement des totaux.

[2] Avec les cotisations des employés aux assurances sociales, mais sans celles des employeurs.

[3] Cette notion du revenu disponible n'est pas compatible avec celle utilisée dans les comptes nationaux.

[4] Les revenus sporadiques (cadeaux reçus, ventes et remboursements) ne sont pas pris en compte dans le calcul du revenu brut.